

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2024

Toutes Séries

PHILOSOPHIE

ELEMENTS D'ÉVALUATION

Durée de l'épreuve : 4 heures

Les éléments d'évaluation qui sont associés à chaque sujet ne constituent pas des corrigés dotés d'une valeur prescriptive. Ils ne sont pas directement transposables en une échelle d'évaluation et de notation. Ils sont destinés à faciliter le travail des commissions d'entente et d'harmonisation en proposant aux professeurs-évaluateurs des pistes de réflexion partagées. La lecture des copies conduit les jurys à les compléter en ajoutant des éléments ou des perspectives qui n'auraient pas été anticipés.

I - S'agissant du sens général de l'épreuve du baccalauréat et de son articulation aux connaissances et aux savoir-faire attendus, on se reportera au [programme des classes de la voie générale et de la voie technologique](#) et notamment aux éléments suivants :

1/ [Préambule – extrait]

« Dans les travaux qui lui sont demandés, l'élève :

- examine ses idées et ses connaissances pour en éprouver le bien-fondé ;
- circonscrit les questions qui requièrent une réflexion préalable pour recevoir une réponse ;
- confronte différents points de vue sur un problème avant d'y apporter une solution appropriée ;
- justifie ce qu'il affirme et ce qu'il nie en formulant des propositions construites et des arguments instruits ;
- mobilise de manière opportune les connaissances qu'il acquiert par la lecture et l'étude des textes et des œuvres philosophiques. »

2/ [Exercices et apprentissage de la réflexion philosophique - extrait] :

« (...) Explication de texte et dissertation sont deux exercices complets qui reposent sur le respect d'exigences intellectuelles élémentaires : exprimer ses idées de manière simple et nuancée, faire un usage pertinent et justifié des termes qui ne sont pas couramment usités, indiquer les sens d'un mot et préciser celui que l'on retient pour construire un raisonnement, etc. Cependant, composer une explication de texte ou une dissertation ne consiste pas à se soumettre à des règles purement formelles. Il s'agit avant tout de développer un travail philosophique personnel et instruit des connaissances acquises par l'étude des notions et des œuvres. »

II - S'agissant des modes de composition :

1/ Dissertation

On n'attend pas des copies qu'elles épousent un format rhétorique déterminé à l'avance – s'agissant de l'organisation d'ensemble de la copie et en particulier de l'« introduction », du « développement » ou de la « conclusion ». S'il revient à chaque professeur d'enseigner à ses élèves une manière de *composer une dissertation*, on sait d'expérience que les « manières » sont variables. Un véritable pluralisme est donc requis lors des commissions d'entente et d'harmonisation pour apprécier des formes de composition variées. On se garde en particulier de faire prévaloir un modèle dissertatif figé (par exemple du type « thèse-antithèse-... ») et l'on cherche plutôt à

apprécier les efforts de construction de la pensée par lesquels les copies parviennent à rendre raison du sujet et de ses diverses possibilités théoriques.

On valorise donc une attention précise au sujet, sur la base des savoirs et des savoir-faire que le programme amène à travailler : prise en compte des réalités et des situations dans et par lesquelles la question posée est susceptible de prendre sens ; attention portée aux termes et aux idées qu'elle implique ; détermination de difficultés et problèmes d'ordre théorique ou pratique qui l'expliquent et la justifient ; mobilisation instructive des exemples et des références.

Ce faisant, on valorise un propos qui prend la forme d'une recherche et qui permet la prise en charge d'un problème. Cela s'apprécie de manière globale en tenant compte de la construction et de la progression d'ensemble de l'exposé.

2/ Explication de texte

On n'attend pas des copies qu'elles épousent un format rhétorique déterminé à l'avance. En particulier, il n'est pas attendu qu'elles fassent apparaître deux moments de la réflexion, l'un qui serait dévolu à l'explication, parfois nommée « paraphrase explicative », et l'autre à une supposée discussion ; ou que les introductions se conforment à un schéma distinguant « thème », « thèse », « problème », « enjeux » ; ou encore que l'organisation et le plan du texte fassent l'objet d'un moment d'explication différencié.

S'il revient à chaque professeur d'enseigner à ses élèves une manière de composer une explication de texte, on sait d'expérience que les « manières » sont variables. Un véritable pluralisme est donc requis lors des commissions d'entente et d'harmonisation pour apprécier des formes de composition variées.

On valorise les copies qui font preuve d'une attention suffisamment précise au texte, tant dans son mouvement global que dans ses moments ou articulations différenciés.

On valorise les copies qui parviennent, d'une manière ou d'une autre, à reconstituer la progression argumentative du texte et, ce faisant, à en dégager et à en questionner la signification. L'ensemble de ces qualités s'apprécie en tenant compte de la construction d'ensemble de la copie.

SUJET 1 : La nature est-elle hostile à l'homme ?

Le sujet invite à s'interroger sur la validité d'une représentation plus ou moins inactuelle de la *nature*, celle qui la personnalise sous la figure d'une force ennemie. Dès lors, il est possible que le candidat commence par s'étonner de cette représentation. Puisqu'en effet la *nature* dans son acception la plus simple désigne l'ensemble des êtres nés dans l'univers physique, ne semble-t-il pas clair que l'humain en fait partie ? À ces conditions, quel sens pourrait-on donner à l'idée d'une hostilité, c'est-à-dire d'une violence volontaire et persistante, de la nature à l'égard de l'un de ses éléments constituants ? Quel sens donner à l'idée d'une culture et d'une technique qui seraient conçues à rebours comme une réponse à une telle violence ? De la même façon, si le candidat mobilisait l'acception la plus courante de la *nature*, à savoir l'ensemble de tous les êtres présents dans l'univers physique à l'exception de l'humain, comment comprendre qu'on puisse inférer de cette altérité une hostilité ? Comment justifier que l'on passe d'une conception de la nature comme l'autre de l'humain à une conception de la nature comme ce qui fasse obstacle à sa liberté ?

De toute évidence, quelle que soit l'acception de la *nature* retenue par le candidat, on apprécie que le candidat s'étonne des contradictions qu'elle comporte. Y a-t-il un sens à considérer l'humain comme un être étranger à la nature, qui plus est comme son ennemi ?

Les meilleures copies sont celles qui parviennent à envisager, non seulement un dépassement de cette séparation entre le naturel et le culturel, mais également un renouvellement de la représentation de la nature, par exemple à partir de l'acception antique qui fait de la nature une causalité différente de la technique et du hasard. Questionner la nature comme ordre spontané permettrait, d'ailleurs, aux meilleurs candidats de retrouver l'émerveillement qui donna naissance à la philosophie : comment se fait-il qu'il y ait de l'ordre (dans l'espace, dans le temps, dans les relations que les êtres entretiennent les uns avec les autres) ? Et comment se fait-il qu'il y ait du changement ? Par cette approche, il serait aisé au candidat d'enrichir sa réflexion de problématiques écologiques sur la tension entre respect du vivant et la puissance de la technique. Si la nature n'est ni l'autre, ni l'ennemi, comment concevoir les effets de la puissance de la technique sur elle ? Comment penser la construction d'une sphère de liberté qui n'ait pas pour effet la constitution d'une anti-nature ? Quelle éthique énoncer pour que l'homme reste fidèle à son émerveillement initial ? Quelle politique éventuellement lui associer ?

SUJET 2 : L'artiste est-il maître de son travail ?

Le candidat est invité à s'interroger sur l'activité de l'artiste : l'artiste est-il un travailleur comme un autre ? N'excelle-t-il dans son art que par un talent de maîtrise technique, que cette technique relève de l'imitation de la nature, de l'imitation des chefs-d'œuvre, ou bien de la combinaison, de la réflexion, etc. ? Est-il, au contraire, créateur d'une œuvre par la vertu d'un don, que ce don soit naturel ou surnaturel ? Pour comprendre la dimension paradoxale de la question posée, le candidat pourrait donc partir de la tension entre une position de maîtrise, voire de souveraineté, propre à la figure du créateur et sa disparition, ou sa relativisation dans l'inspiration

Dans cette perspective, il serait possible que la recherche d'un élément distinctif entre l'artiste et le technicien conduise le candidat à valoriser une forme de détachement ou de déprise chez l'artiste par contraste avec la maîtrise revendiquée par le technicien et l'artisan. Faut-il que l'artiste sache ce qu'il fait et la manière dont il le fait pour bien faire ? La valeur de sa création ne commence-t-elle pas là où prennent fin ses capacités techniques ? Les meilleurs candidats pourraient interroger plus avant la spécificité d'une telle subjectivité artistique : ne faut-il pas renoncer aux particularités du désir pour faire œuvre d'absolu ? Ou bien ne faut-il pas aller jusqu'au bout de la logique du désir pour faire œuvre de singularité ? Autrement dit – et sans que le candidat n'ait nécessairement mobilisé la notion de *génie* -, comment comprendre la génialité de l'artiste ? S'agit-il de la passivité d'une écoute ou d'une vision, ou bien d'une activité de l'imagination ? L'imagination elle-même est-elle reproduction d'expériences sensibles, sentimentales, intelligibles, ou bien production d'expériences originales ?

Évidemment, le sujet pourrait amener les candidats à aller au-delà de l'analyse de la simple confrontation entre l'artiste et le technicien. En quoi, par exemple, la liberté du créateur, qu'on attribue d'ordinaire à l'artiste, peut-elle consister ? Qu'est-ce qu'une liberté qui ne serait ni maîtrise, ni conscience de soi, ni connaissance du monde ? Ne faut-il pas, cependant, questionner la pertinence de cette représentation ordinaire ? La spécificité de cette liberté est-elle un mythe à critiquer ? L'artiste n'est-il pas le travailleur par excellence, soucieux d'un matériau qu'il ne cesse d'ajuster, de remanier et de transformer ?

La dimension sensible de l'objet de cette réflexion appellerait les candidats à enrichir leur propos par l'analyse des œuvres d'art qu'ils fréquentent et admirent, qu'elles soient conformes ou non au canon classique. En ce sens, on ne pourra que valoriser les copies de ceux qui, attentifs à cette sollicitation, mobilisent des exemples.

SUJET 3 – texte de Platon sur la justice

Le candidat est invité à discuter ce que Platon présente comme un constat, celui de la nécessité des lois pour que la justice devienne effective au sein de la société politique. Il pourrait commencer par s'interroger sur les causes de cette soi-disant nécessité. Pourquoi l'individu ne peut-il accéder par lui-même à un critère objectif de la justice ? Pourquoi son sentiment de la justice ne peut-il suffire à lui assurer une action qui dépasse le simple rapport de force dans ses effets sur les autres individus ? Pourquoi, en définitive, le débat ne peut-il que produire des lois incapables de s'élever au-dessus des égoïsmes ? Les meilleures copies pourraient mettre en lumière le rôle attribué à une *nature humaine* dans cette impuissance. Elles pourraient également souligner l'importance attribuée à la connaissance des limites de la nature humaine pour élaborer une science politique saisissant les principes d'organisation sociale capable d'instaurer un ordre durablement juste. L'analyse précise de cette science politique supposerait que le candidat rende plus claires la notion de bien commun et sa compatibilité avec la notion de bien individuel ; il pourrait expliquer par là-même que l'ignorance du bien commun puisse nuire réciproquement aux biens particuliers des individus membres de la société : sans lois, l'amour de soi, l'égoïsme le plus matérialiste, la licence, l'effacement des autorités, l'épuisement des pouvoirs ont pour effets la multiplication des injustices, l'accentuation de leur gravité et la corruption de la société politique.

Le candidat serait alors appelé à élargir sa réflexion des dangers encourus par l'État à ceux encourus par la société elle-même. Si les lois sont censées protéger le bien commun des individus, ceux-ci peuvent-ils accepter de leur sacrifier, non seulement leurs biens particuliers, mais aussi leurs droits fondamentaux ? La science politique véritable se limite-t-elle à n'être qu'une science des normes juridiques et de l'organisation étatique ? La société n'a-t-elle pour extension que l'étendue des rapports interindividuels gérés par l'État ? Aussi le candidat pourrait-il être amené à se poser la question de la méchanceté naturelle de l'homme. L'individu est-il à ce point enfermé dans une forme d'égoïsme, qu'il est à jamais incapable de rationalité morale et politique ? Si c'est le cas, ne conviendrait-il pas de préciser les garanties apportées aux biens des citoyens ? Dans le cas contraire, l'individu ne pourrait-il pas former par lui-même des communautés remarquablement justes ?